



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	13
votants	17

Le lundi 26 septembre 2022 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2022

DELIBERATION

N° 94/2022

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Danielle GASTALDI.

ABSENTS EXCUSÉS : Geneviève IDDA donne pouvoir à Isabelle SAUVE, Marylène WALKOWIAK donne pouvoir à Audrey ROSSI, Karine BOETTI donne pouvoir à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI donne pouvoir à Julia BONNET, André IPERT, Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

OBJET :

Demande de subventions
pour la restauration de
l'église Santa Maria in Albis
et de la chapelle de la
Miséricorde

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire explique la nécessité de restaurer l'église Santa Maria in Albis et la chapelle de la Miséricorde.

Le montant de cette opération est de 2 085 399,84 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide de la DRAC à hauteur de 40% du montant total HT, l'aide de la Région à hauteur de 40% du montant total HT, et l'aide du Département à hauteur de 20% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subventions à la DRAC, à la Région et au Département.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

AR Prefecture

006-210600235-20220926-2022_126-DE
Reçu le 30/09/2022
Publié le 30/09/2022

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2022 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : RESTAURATION DE L'ÉGLISE SANTA MARIA IN ALBIS ET DE LA CHAPPELLE DE LA MISÉRICORDE

DEPENSE :

Montant : 2 085 399.84 € HT

RECETTES :

DRAC (ÉTAT) 40%	834 159.92 €
RÉGION 40%	834 159.92 €
DÉPARTEMENT 20%	417 079.96 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 26 SEPTEMBRE 2022

Le Maire,

Sébastien OLHARAN

AR Prefecture

006-210600235-20220926-2022_126-DE
Reçu le 30/09/2022
Publié le 30/09/2022